

MONTVILLE. Le contrat enfance et jeunesse passé avec la Caisse d'allocations familiales arrive à échéance.

Un bilan avant une signature

Le conseil communautaire des Portes nord-ouest de Rouen s'est réuni à la salle Evode-Chevalier de Montville. Pour la compétence « action sociale », il a été rappelé aux délégués que l'actuel contrat enfance et jeunesse, signé avec la Caisse d'allocations familiales de la Seine-Maritime, arrive à échéance le 31 décembre. Le contrat comprend le développement de la structure multi-accueil

« le berceau de Tom Pouce », située à Montville, les actions de relais assistantes maternelles et le multi-accueil « Arc-en-ciel » à Roumare. Dans l'hypothèse d'un renouvellement, le prochain contrat sera effectif pour une période contractuelle de 2 ans. Porté par la communauté de communes, il sera également signé, dans le cadre de leurs actions « enfance et jeunesse », par les communes de Fresquiennes,

Anceaumeville, Fontaine-le-Bourg, Clères, Quincampoix et Eslettes. Au cours du premier trimestre 2012, un bilan des actions menées de 2008 à 2011 sera dressé et complété par un diagnostic permettant de mesurer les points forts et faibles du territoire. Il contribuera à optimiser l'offre d'accueil existante et à travailler à son développement, en fonction des besoins et attentes de la population concernée.

Paris-Normandie Jeudi 29 Décembre 2011